

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)

Le mercredi 29 mars 2023, à 18 h

À la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
et webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2024

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
M. Alex Bottausci, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
Mme Virginie Journeau, membre
M. Sylvain Ouellet, membre

ABSENCES

Mme Vicki Grondin, membre
Mme Anne-Marie Sigouin, membre

PERSONNES INVITÉES DU SERVICE DES FINANCES

Mme Francine Laverdière, directrice du Service des finances
M. Gildas Gbaguidi, directeur, Direction du budget et de la planification financière et fiscale
Mme Catherine Roch-Hansen, chargée d'expertise et de pratique principale, Division de la planification budgétaire et fiscale

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et déroulement

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 03. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à cette présentation publique du document de consultation prébudgétaire 2024.

Le président invite ses collègues commissaires à se présenter à tour de rôle, puis procède à la présentation des personnes-ressources du Service des finances.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet le projet d'ordre du jour aux membres de la Commission. Sur une proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par Mme Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 14 décembre 2022

Le président invite ses collègues à adopter le procès-verbal de l'assemblée publique tenue le 14 décembre 2022. Sur une proposition de M. Laurent Desbois, appuyée par Mme Nathalie Goulet, le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Perspectives prébudgétaires 2024

Le président cède la parole aux personnes-ressources du Service des finances pour la présentation du [document de consultation](#) et des propositions sur lesquelles la population montréalaise est invitée à se prononcer.

Présentation du dossier

Mme Catherine Roch-Hansen, chargée d'expertise et de pratique principale à la Division de la planification budgétaire et fiscale, procède à la présentation du document de consultation intitulé *Perspectives prébudgétaires 2024*.

Le document est divisé en trois sections: le contexte budgétaire, marqué par la démarche du Chantier sur la fiscalité et les perspectives économiques auxquelles fait face Montréal; une explication du processus budgétaire; et les sujets de consultation soumis aux citoyennes et citoyens.

Ces sujets portent des mesures d'écofiscalité, sur la revue des activités et des programmes assumés par la Ville de Montréal et sur l'agglomération de Montréal. Ce dernier sujet a été ajouté à la consultation pour inciter les citoyennes et citoyens de toutes les villes qui composent l'agglomération à prendre part à la consultation.

Le président remercie les représentant-es du Service des finances pour leur présentation.

Déroulement de la consultation

M. Lessard-Blais présente le déroulement de la consultation et les façons d'y participer. Il précise les dates des séances d'auditions de mémoires et opinions et il invite les personnes intéressées à répondre au questionnaire disponible en ligne jusqu'au 6 avril.

Il mentionne que la date prévue pour adopter les recommandations de la Commission en séance publique est fixée au 19 mai.

Le président annonce une pause afin de permettre les inscriptions à la période de questions et de commentaires du public.

5. Période de questions et commentaires du public

Le président invite d'abord la personne présente dans la salle du conseil à poser sa question.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Nicolas Marcotte	Est d'avis que les questions de consultation sur le stationnement dynamique et la taxe kilométrique ne devraient pas porter sur les solutions technologiques, puisque les citoyens ne sont peut-être pas aptes à juger de ces mesures. Par contre, les citoyens peuvent se prononcer sur la situation d'injustice perçue et donner leur opinion sur ce qu'ils vivent en lien avec ces deux thèmes.

Le président remercie le citoyen pour sa question et invite toutes les personnes à l'écoute à participer aux séances d'audition des mémoires et opinions. Cela permettra aux commissaires de poser directement des questions et de mieux comprendre la réalité vécue par les citoyens.

Le président procède ensuite à la lecture des questions et commentaires reçues par le formulaire disponible en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Mme Véronique St-Onge	<p>Nous sommes des dizaines de milliers de personnes à subir des refoulements d'égouts majeurs causées par l'incapacité du réseau d'égouts combinés appartenant à la Ville de Montréal d'évaluer adéquatement l'eau de surface et l'eau des systèmes de drainage et sanitaires.</p> <p>La Ville reconnaît que son système d'égouts est désuet, et plus particulièrement les conduites se trouvant à l'intersection de Maisonneuve et Parthenais ainsi que sur la rue Fullum. Nous vous demandons de réserver les sommes requises pour corriger la situation.</p>
M. Yves Bergeron	<p>Souhaite savoir:</p> <p>1) s'il y a des changements prévus dans la façon de calculer la quote-part payée par les villes défusionnées, tel qu'il était indiqué dans un article paru dans La Presse le 5 février 2023. Voici un extrait: "Le modèle actuel de partage des dépenses n'est plus adéquat, reconnaît Dominique Ollivier."</p> <p>2) sur quelle base Montréal pourrait transmettre un compte de taxes distinct à l'ensemble des propriétaires des villes de l'agglomération pour le financement des dépenses d'agglomération (page 34) vs la méthode actuelle?</p>

Le président remercie les citoyens pour les questions et les personnes-ressources du Service des finances pour leurs réponses.

6. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente invite ses collègues commissaires à poser leurs questions ou à commenter ce qu'ils ont entendu.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Laurent Desbois	<p>Indique que ses questions toucheront la révision des programmes, le Chantier sur la fiscalité et le financement des arrondissements. Rappelle que la Charte de la Ville de Montréal prévoit qu'il faut respecter les compétences des arrondissements, et que ceux-ci doivent être en mesure d'offrir des services de qualité aux citoyens.</p> <p>Demande où en sont les travaux en matière de réforme du financement des arrondissements, et si CIRANO peut fournir l'analyse qui porte sur les ressources nécessaires aux arrondissements pour répondre à leur mission.</p> <p>Demande comment l'indice sur l'équité territoriale sera appliqué.</p> <p>Demande la date du Sommet sur la fiscalité prévu au printemps 2023.</p>

M. Georges Bourelle	<p>Demande de clarifier les informations contenues dans le document de consultation pour que les citoyens comprennent bien les impacts des changements proposés. Actuellement, avec le système de dépenses d'agglomération payées par quotes-parts, une ville liée peut contester le montant des quotes-parts. Dans le système suggéré, chaque citoyen devra-t-il contester son compte de taxe?</p> <p>Demande comment sera établi le coefficient commercial et industriel et s'il sera commun à toutes les villes liées.</p> <p>Demande la liste des parties prenantes à la Table de dialogue sur le financement et les dépenses de l'agglomération de Montréal. Souhaite mentionner publiquement que la Ville de Beaconsfield veut participer à la Table de dialogue et que les élus ont voté une résolution unanime à ce propos. Rappelle qu'il a écrit à Mme Dominique Ollivier à trois reprises et qu'il attend toujours la réponse.</p>
M. Sylvain Ouellet	<p>Rapporte que les élus se font souvent interpellés par les citoyens, notamment sur les réseaux sociaux, qui s'indignent que les cyclistes ne paient pas de taxes pour entretenir le réseau routier, contrairement aux automobilistes qui paient la taxe sur l'immatriculation (contribution au transport en commun) et la taxe sur l'essence. Perçoit plutôt que l'entretien du réseau routier montréalais est surtout financé via les taxes foncières.</p> <p>Demande d'expliquer les sources de financement du réseau routier, et si la Ville de Montréal reçoit une partie du revenu généré par la taxe sur l'immatriculation et la taxe sur l'essence.</p>
M. Alan DeSousa	<p>Indique avoir lu avec intérêt les budgets provincial et fédéral récemment déposés. Constate que dans le budget provincial, les sommes destinées à AccèsLogis ne permettront de financer que cinq projets de logements sociaux à Montréal. Demande comment la Ville fera une différence pour compléter les sept autres projets qui sont en attente de financement.</p> <p>Demande comment sera comblé le manque à gagner de 500 M\$ de l'ARTM, puisque le gouvernement provincial n'accorde qu'une somme de 400 M\$ pour le transport collectif, et ce pour l'ensemble de la province. Demande si des sommes ont été identifiées dans le budget fédéral à ce propos.</p> <p>Constate que le logement social et le transport collectif sont les deux seuls enjeux touchant la Ville de Montréal à se retrouver dans les budgets provincial et fédéral.</p>

Le président remercie les commissaires pour leurs questions et leurs commentaires, et les personnes-ressources du Service des finances d'avoir répondu à ces questions très larges par rapport aux propositions contenues dans le document de consultation.

7. Levée de l'assemblée

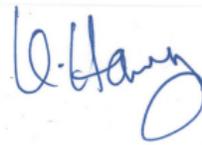
Avant de lever la séance, le président remercie les commissaires, les personnes-ressources du Service des finances et toutes les personnes ayant suivi les travaux de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 05.

ADOPTÉ LE : 25 avril 2023



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes